

Image not found or type unknown



HERITAGE entre soeur et nièce

Par **Josy33950**, le **02/07/2015** à **18:43**

Bonjour,

Je vous explique ma situation. Je suis sur le point d'hériter d'une tante et d'un oncle qui n'ont pas eu d'enfant. cette tante avait trois sœurs dont ma maman faisait partie celle ci est décédée donc je suis héritière avec mes deux tantes, j'avais un frère qui lui aussi est décédé il a eu 3 enfants et j'aurais aimé savoir si mes 3 neveux peuvent être concerné par cet héritage

Merci d'avance de vos réponses en espérant que je me sois expliquée clairement.....